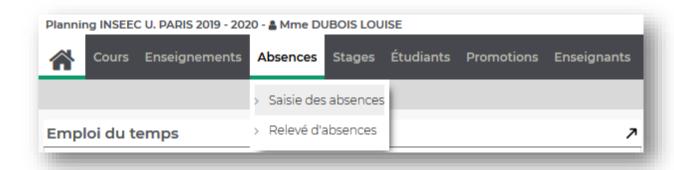
Saisie des absences sous HP

Etape 1 : Allez sur le lien : https://planning-paris.inseecu.net

Etape 2: Connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe.

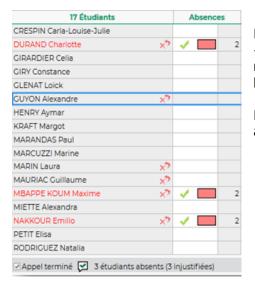
Ces identifiants vous ont été envoyés par mail par le service informatique (support TSIC). Merci de nous contacter rapidement à cette adresse : <u>palma.pereira@ece.fr</u> si vous n'êtes pas ou plus en possession de ces codes.

Etape 3: Allez sur l'onglet « Absences » puis « Saisie des absences »



Etape 4 : Sélectionnez votre cours et son créneau horaire. Par défaut, la date est la date de connexion.

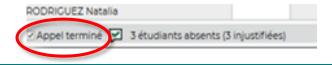
Etape 5: Cochez les absents



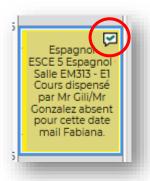
Le seul motif d'absence à utiliser est celui par défaut « Sans excuse ». Merci de ne pas modifier ce motif, la justification de toute absence revient à la Direction Pédagogique.

Pour rappel : 1 retard est considéré comme une absence à l'ECE.

Etape 6 : Validez en cliquant sur « Appel terminé » en bas de la liste des étudiants



Une petite « coche verte » sur l'emploi du temps confirmera que la saisie a bien été faite.



Vous avez **3 jours maximum** après la fin de votre cours pour saisir les absences. Idéalement, la saisie des absences doit être réalisée le jour même, au début ou à la fin de votre cours.

Vous pouvez également rentrer vos absences depuis votre Smartphone en téléchargeant la version mobile grâce au lien suivant : http://planning-paris.inseecu.net/mobile.enseignant

NB : un ordinateur est à votre disposition dans la salle des professeurs.